

## Piscine

Ermont\*\*      Hors Ermont

Entrée	3,30 €	4,50 €
Entrée tarif réduit*	2,20 €	3,40 €
Entrée enfant de moins de 4 ans accompagné d'un adulte payant		Gratuit
Carte 10 entrées	19,60 €	30,80 €
Carte 10 entrées tarif réduit*	12 €	20,50 €
Carte d'accès illimité étudiants et - de 25 ans	41,30 €	66,70 €
Carte d'accès illimité + de 25 ans	94,50 €	153,80€
Cours d'aquabike (45 min.) Mardi de 19h30 à 20h15 sur inscription à partir du mercredi précédent - places limitées	13,20 €	15,90 €
Carte 10 cours d'aquabike	105,80 €	127,10 €
Location d'aquabike (45 min.) Du lundi au samedi	4,50 €	5,40 €

### \* Tarif réduit, sur présentation d'un justificatif :

Jeunes de moins de 18 ans  
Personnes âgées de plus de 60 ans  
Carte demandeur d'emploi  
Carte famille nombreuse  
Carte d'invalidité  
Carte d'étudiant

### \*\* Justificatif de domicile obligatoire pour les Ermontois

VILLE d'ERMONT



# Piscine municipale Marcellin-Berthelot



**Piscine municipale Marcellin-Berthelot**

11 rue Berthelot - 01 34 15 98 73

[piscine.berthelot@ville-ermont.fr](mailto:piscine.berthelot@ville-ermont.fr)

VILLE d'ERMONT



## Périodes scolaires

	Matin	Après-midi
Lundi	11 h 30 à 13 h 30	Vie scolaire et associative
Mardi	Vie scolaire	Vie scolaire – 18 h à 19 h 30
Mercredi	9 h à 10 h 15	14 h à 18 h
Jeudi	Vie scolaire	Vie scolaire et associative
Vendredi	Vie scolaire	Vie scolaire – 18 h à 20 h 30
Samedi	8 h 45 à 10 h 15	14 h à 17 h 30
Dimanche	9 h à 12 h 30	Vie associative

## Juillet et août

	Matin	Après-midi
Lundi	—	14 h à 19 h 30
Mardi	9 h à 12 h	14 h à 19 h 30
Mercredi	9 h à 12 h	14 h à 19 h 30
Jeudi	9 h à 12 h	14 h à 19 h 30
Vendredi	9 h à 12 h	14 h à 20 h 30
Samedi	9 h à 12 h	14 h à 19 h
Dimanche	9 h à 12 h	14 h à 18 h

## Petites vacances scolaires

	Matin	Après-midi
Lundi	—	14 h à 19 h 30
Mardi	9 h à 12 h	14 h à 19 h 30
Mercredi	9 h à 10 h 15	14 h à 19 h 30
Jeudi	9 h à 12 h	14 h à 19 h 30
Vendredi	9 h à 12 h	14 h à 20 h 30
Samedi	9 h à 12 h	14 h à 19 h
Dimanche	9 h à 12 h 30	—

### ★ Fermeture de la caisse ★

30 min. avant la fermeture des portes

### ★ Évacuation du bassin ★

15 min. avant la fermeture des portes

### ★ Prévision de fermetures ★

Jours fériés et

1 semaine début septembre (vidange réglementaire)

Règlement intérieur sur [www.ermont.fr](http://www.ermont.fr)

1, 2, 3...  
Plongez !



La commune se réserve le droit de modifier les horaires, la période d'ouverture et le mode d'utilisation du bassin et de la pataugeoire.

En cas d'affluence au-delà de la limite définie par la fréquentation maximale instantanée de 250 personnes, les entrées seront régulées au fur et à mesure des sorties.